



HAL
open science

Commerce et puissance dans les œuvres historiques de Voltaire

Myrtille Méricam-Bourdet

► **To cite this version:**

Myrtille Méricam-Bourdet. Commerce et puissance dans les œuvres historiques de Voltaire. *Revue Voltaire*, 2016, Le premier Voltaire, 16, pp.287-299. <halshs-01991787v1>

HAL Id: halshs-01991787

<https://shs.hal.science/halshs-01991787v1>

Submitted on 29 Sep 2023 (v1), last revised 19 Dec 2025 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

COMMERCE ET PUISSANCE
DANS LES ŒUVRES HISTORIQUES DE VOLTAIRE

Myrtille Méricam-Bourdet

Université de Lyon (Lyon 2) – IHRIM

Quel que soit le texte d'entrée par lequel on la prenne, l'œuvre historique de Voltaire se montre d'une constance remarquable quant à la définition des grands mouvements qui organisent la marche de l'esprit humain. Que l'on envisage ainsi les textes programmatiques des années 1740, les *Remarques et Nouvelles considérations sur l'histoire*, ou l'un des appendices conclusifs que sont les *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* de 1763, partout se trouve affirmée la rupture radicale qui s'effectue au tournant des xv^e et xvi^e siècles. Non seulement un nouveau rapport au texte biblique vient remettre en cause les fondements de l'autorité religieuse établie par Rome depuis quinze siècles, mais les grandes découvertes permises par une poignée d'hommes plus intrépides et surtout plus clairvoyants que les autres ouvrent à quelques nations de nouvelles ressources, grâce aux biens et aux territoires qui se trouvent ainsi conquis. Dans les deux cas, ce sont bien les fondements traditionnels de la puissance – matérielle et/ou symbolique – qui se trouvent mis à mal par ces révolutions qui, au sens étymologique que le terme recouvre encore à l'époque, remettent les choses dans leur état premier et créent de nouveaux rapports de forces. Par conséquent, bien que l'humaniste qu'est Voltaire n'hésite pas à affirmer, dans la lignée d'un Montesquieu, que « le commerce est fait pour être le lien des nations, pour consoler la terre, et non pour la dévaster¹ », le cheminement tracé dans toutes les œuvres historiques ne cesse de démontrer que les échanges commerciaux sont avant tout le fer de lance d'une politique qui, si elle n'a pas pour but unique de dominer ses rivaux, vise tout du moins à assurer une certaine indépendance dans un concert des nations où l'alternative se réduit sinon à être « oppresseur ou opprimé² ».

1 *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 29, *OH*, p. 1471.

2 Voir la lettre adressée le 12 août 1763 à Simon Gilly dans laquelle Voltaire évoque les démêlés entre la France et l'Angleterre pour le commerce des Indes : « j'ai peur qu'on ne soit malheureusement réduit à être oppresseur ou opprimé » (D11355) ; l'alternative apparaît également dans la 18^e [19^e] des *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* de 1763 (voir *Essai sur les mœurs*, éd. René Pomeau, Paris, Bordas, coll. « Classiques Garnier », 1990, 2 vol., t. II, p. 940).

La perspective adoptée par Voltaire est partout très nettement politique : si l'on remarque dans certains chapitres – et évidemment dans ceux de l'*Essai sur les mœurs* qui sont consacrés à la conquête de l'Amérique par les Espagnols – quelques notations « philosophiques » relatives aux méfaits d'une conquête qui se présente comme une colonisation active, là ne se situe clairement pas l'enjeu principal aux yeux de l'historien. C'est en effet l'étude des nouvelles configurations politiques qu'entraîne cet extraordinaire agrandissement de la carte du monde qui intéresse avant tout Voltaire. Non seulement cet accroissement territorial semble remettre en question les équilibres traditionnels, mais la puissance, jusque-là essentiellement fondée sur la force pure, trouve dans les échanges commerciaux de nouveaux fondements qui bouleversent plus encore les rapports de forces établis. On verra donc comment l'essor du commerce est présenté de façon largement ambivalente dans l'ensemble de l'œuvre historique, tout en constituant un sujet brûlant.

288

LE COMMERCE CONTRE L'OBSURANTISME ? DU MOYEN ÂGE AUX TEMPS MODERNES

Dans ses grandes lignes chronologiques, l'histoire du commerce européen devenu mondial que rédige Voltaire au fil de l'*Essai sur les mœurs* n'a rien de très original. Les mêmes scissions que celles que l'on trouve par exemple dans *L'Esprit des lois* découpent une histoire qui s'accélère nettement à partir du xv^e siècle, et qui voit la fin du monopole établi par les Vénitiens. Jusque-là unique acteur du commerce des denrées orientales acheminées par terre jusqu'à Alexandrie, dans la continuité du commerce pratiqué dans l'Antiquité gréco-romaine, Venise se voit en effet supplantée par les Portugais qui s'approprient les mers et créent de nouvelles voies d'échanges. C'est évidemment à la figure de Vasco de Gama qu'est symboliquement attribué ce renversement de la suprématie, par l'une de ces formules synthétiques qui feraient parfois oublier le long cheminement des analyses par ailleurs menées : le « voyage de Gama fut ce qui changea le commerce de l'ancien monde³ », et opéra donc une révolution partageant certainement l'histoire, considérée du point de vue du commerce, entre un Moyen Âge strictement européen et des temps modernes marqués par une expansion phénoménale du terrain de jeu des puissances européennes. De façon symbolique, ce renouveau commercial permet de renouer avec une Antiquité oubliée, figure de déplacements et d'échanges quand le Moyen Âge implicitement décrit se trouve évidemment caractérisé par une absence, absence de déplacements, d'échanges, de richesses, d'initiatives. Caractéristique de cette

3 *Essai sur les mœurs*, chap. 141, éd. sous la dir. de Bruno Bernard, John Renwick, Nicholas Cronk et Janet Godden, *OCV*, t. 26A (2013), p. 153.

absence et de l'oubli est le sort des îles Canaries que Voltaire évoque à l'ouverture du chapitre de l'*Essai* consacré aux découvertes des Portugais. Connues « du temps de Ptolémée et de Pline », « fréquentées des Romains », les îles Fortunées comme on les appelait alors tombèrent bientôt dans l'oubli général des nations européennes pourtant héritières des Romains : c'est que « la décadence de l'empire romain ayant rompu toute communication entre les nations d'Occident, qui devinrent toutes étrangères l'une à l'autre, ces îles furent perdues pour nous »⁴.

L'image qu'impose Voltaire est celle d'une Europe qui s'extrait de l'ignorance caractérisant le Moyen Âge, et qui trouve même à se réunir grâce aux liens commerciaux. Si l'optimisme ne dure évidemment pas à la lecture de l'ensemble de l'*Essai sur les mœurs*, on constate néanmoins que Voltaire valorise la première embellie que constitue la naissance des grands marchés et des premières manufactures lainières dès le règne de Charlemagne : « Rome, Ravenne, Milan, Lyon, Arles, Tours, avaient beaucoup de manufactures d'étoffes de laine⁵ », puis surtout l'alliance née beaucoup plus tard, au XIII^e siècle, entre les villes hanséatiques⁶. Comme précédemment, c'est cependant une perspective politique qui domine les remarques faites par l'historien : si Voltaire valorise en effet ces alliances, c'est d'abord parce qu'elles sont le fruit d'une défense commune des gouvernements municipaux établis dans ces villes contre « les invasions des seigneurs. Les villes hanséatiques comme Lubeck, Cologne, Brunswick, Dantzick, auxquelles quatre-vingts autres se joignent avec le temps, forment une république commerçante dispersée dans plusieurs États différents⁷ ». L'éloge est plus appuyé quelques chapitres plus loin, alors que se trouvent évoquées les dépredations et les avanies causées par la guerre de Cent Ans :

Après l'enchaînement de tant de calamités, après que les éléments et les fureurs des hommes ont ainsi conspiré pour désoler la terre, on s'étonne que l'Europe soit aujourd'hui si florissante. La seule ressource du genre humain était dans des villes que les grands souverains méprisaient. Le commerce et l'industrie de ces villes a réparé sourdement le mal que les princes faisaient avec tant de fracas. L'Angleterre sous Édouard III se dédommagea avec usure des trésors que lui coûtèrent les entreprises de son monarque : elle vendit ses laines ; Bruges les mit en œuvre. Les Flamands s'exerçaient aux manufactures ; les villes hanséatiques

4 *Ibid.*, p. 143. Voir aussi Montesquieu, *L'Esprit des lois*, XXI, 17 « Du commerce après la destruction des Romains en Occident ».

5 *Essai sur les mœurs*, chap. 19, *OCV*, t. 22 (2009), p. 298.

6 Sur ces aspects, on renverra également à l'article de Gérard Laudin, « Richesses, commerce, puissance et structures politiques. Quelques remarques sur les *Annales de l'Empire* », ici même, p. 301-313.

7 *Essai sur les mœurs*, chap. 63, *OCV*, t. 23 (2010), p. 484. Les mêmes remarques se retrouvent dans les *Annales de l'Empire*.

formaient une république utile au monde ; et les arts se soutenaient toujours dans les villes libres et commerçantes de l'Italie⁸.

Se trouvent entrelacés plusieurs des motifs qui nourrissent un imaginaire humaniste au sens large, sans qu'en soient forcément démêlées les causes ou les conséquences : génie et industrie de quelques hommes, liberté, échanges sous toutes leurs formes. Se déploie ici une formule dont le maître mot est la liberté, et que Voltaire souhaiterait certainement voir appliquée à son temps. Vœu pieux d'un humaniste perché dans sa tour d'ivoire ? Si les ingrédients d'un « bon usage » du commerce sont régulièrement valorisés dans le texte, force est de constater que Voltaire ne pêche pas par excès de naïveté.

290

En effet, le prisme politique qui lie indissociablement commerce et puissance dans toutes les analyses de Voltaire, en particulier dans les chapitres du *Siècle de Louis XIV*, de l'*Histoire de la guerre de 1741* ou du *Précis du siècle de Louis XV*, et qui montre bien qu'il n'est pas dupe des effets du « doux commerce » ni surtout de la dépendance étroite qui existe entre domination maritime et puissance commerciale, est déjà présent dans la première rédaction de l'*Essai* qui remonte aux années 1740. Certaines notations du chapitre 19 qui évoque le commerce du temps de Charlemagne ne sont pas sans rappeler ce que Voltaire dit de l'Angleterre à partir du règne d'Élisabeth I^{re} : ainsi, Charlemagne « fit fleurir le commerce, parce qu'il était le maître des mers⁹ ». Du Moyen Âge aux Temps modernes, le fil conducteur réside dans une puissance maritime qui permet d'opérer une mutation décisive dans les rapports de forces qui ne sont plus uniquement fonction de la puissance territoriale.

FAIRE DE NÉCESSITÉ VERTU

Venise, les Hollandais, les Anglais possèdent tous un point commun : celui d'avoir su faire de la mer leur élément. Les explications « climatiques » abondent dans l'*Essai sur les mœurs*, et toutes montrent comment l'absence même de ressources propres a forcé les hommes à faire de nécessité vertu. « La Hollande presque submergée, Gênes qui n'a que des rochers, Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain, eussent été des déserts, ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce¹⁰ », rappellent les *Remarques pour servir de supplément* de 1763. Mais le commerce n'eût évidemment point existé non plus sans ces

⁸ *Essai sur les mœurs*, chap. 75, OCV, t. 24 (2011), p. 149-150.

⁹ *Ibid.*, chap. 19, OCV, t. 22, p. 298.

¹⁰ *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*, 18^e [19^e] remarque, éd. cit., t. II, p. 937. Voir par exemple aussi, à propos de Venise, *Essai sur les mœurs*, chap. 43 : « Les habitants de ces marais ne pouvaient subsister que par leur commerce. La nécessité fut l'origine de leur puissance » (OCV, t. 23, p. 78).

conditions géographiques difficiles, et cela explique certainement à l'inverse le retard français en la matière. L'imaginaire républicain déployé dans l'œuvre historique associe de manière à peu près constante ces données, auxquelles on rajoutera l'oppression politique qui va de pair avec l'absence de véritables ressources territoriales pour se défendre. Là encore, le discours est évidemment de nature politique : ce n'est jamais le commerce par lui-même qui intéresse Voltaire, mais la façon dont il constitue un facteur de résistance contre une domination territoriale longtemps restée la clé de toute puissance. Voltaire en prend pour preuve les républiques du Nord de l'Italie, pressées entre les velléités de pouvoir des papes et des empereurs germaniques. Ainsi en est-il de Venise, « république fondée d'abord par la crainte et par la misère, et bientôt élevée par le commerce, et par le courage¹¹ ». La remarque, placée au sein d'un chapitre examinant la décadence de l'ancienne Rome, est significative de l'importance que l'historien attache à ce fait singulier, dont les implications tranchent nettement avec le pessimisme qui se dégage de l'histoire de Rome. Plus encore que les méfaits de la papauté, à la fois dans les consciences et dans le jeu politique européen, ce sont cependant les guerres interminables entraînées par la conception territoriale de la puissance qui sont avant tout visées par l'historien, qui voudrait croire, au moins un temps, à une expression de la puissance qui ne s'exerce pas uniquement au détriment des autres nations :

Deux villes maritimes d'Italie commençaient à s'élever, non par ces invasions subites qui ont fait les droits de presque tous les princes qui ont passé en revue, mais par une industrie sage, qui dégénéra aussi bientôt en esprit de conquête. Ces deux villes étaient Gênes et Venise¹².

La corruption des principes qui ont fait la fortune de ces deux villes figure donc à l'horizon immédiat de la réflexion de l'historien, qui envisage d'emblée les rapports ambivalents qu'entretient la pratique du commerce avec la domination de la mer, puis les tentations auxquelles conduit tout enrichissement. Par l'argent et par les armes, Venise finit par conquérir l'Istrie et la Dalmatie, après avoir conquis les bourses des Européens par les denrées dont elle fait commerce. Fort d'un savoir rétrospectif, mais aussi implicitement de ses considérations personnelles sur les bienfaits attendus du commerce dans une perspective idéale, Voltaire conclut sur les choix de la république : « mais ces conquêtes enrichissaient moins Venise que le commerce, dans lequel elle surpassait encore les Génois¹³ ».

¹¹ *Essai sur les mœurs*, chap. 12, *OCV*, t. 22, p. 224.

¹² *Ibid.*, chap. 43, *OCV*, t. 23, p. 75.

¹³ *Ibid.*, p. 79.

On trouvera les mêmes fondements de l'analyse à propos de l'autre grande – et véritable – république que sont les Provinces-Unies. Voltaire ne manque pas une occasion de s'en prendre aux mentalités conservatrices de la France, en accentuant à dessein l'originalité de la puissance républicaine, forgée à partir des plus « ignobles » occupations :

Amsterdam, aujourd'hui si fameuse [...] était alors occupée d'un commerce nouveau, et bas en apparence, mais qui fut le fondement de sa grandeur. La pêche du hareng et l'art de le saler ne paraissent pas un objet bien important dans l'histoire du monde ; c'est cependant ce qui a fait d'un pays méprisé et stérile, une puissance respectable. Venise n'eut pas des commencements plus brillants : tous les grands empires ont commencé par des hameaux, et les puissances maritimes par des barques de pêcheurs¹⁴.

292 Derrière la mise en valeur de l'humilité et du travail des Hollandais, Voltaire dresse évidemment l'éloge d'une liberté qui se manifeste ici par une indépendance d'esprit vis-à-vis de toutes les conventions qui corsettent la France monarchique, et le passage peut être rapproché de la dixième des *Lettres philosophiques* : « Je ne sais pourtant lequel est plus utile à un État, ou un seigneur bien poudré qui sait précisément à quelle heure le roi se lève, à quelle heure il se couche, et qui se donne des airs de grandeur en jouant le rôle d'esclave dans l'antichambre d'un ministre, ou un négociant qui enrichit son pays, donne de son cabinet des ordres à Surate et au Caire, et contribue au bonheur du monde¹⁵ ».

La liberté d'entreprendre, mise en avant dans les chapitres sur l'Angleterre, n'est évidemment qu'une variante de cette indépendance d'esprit, et Voltaire fonde la portée critique implicite de ses remarques sur les mêmes motifs. Quand en France seul le souverain peut agir, les monarques anglais laissent libre jeu à leurs sujets pour assurer *in fine* la puissance collective. « Drack et Candish firent le tour du globe, en attaquant partout ces mêmes Espagnols qui s'étendaient aux deux bouts du monde. Des sociétés qui n'avaient d'appui qu'elles-mêmes, trafiquèrent avec un grand avantage sur les côtes de la Guinée. Le célèbre chevalier Raleigh, sans aucun secours du gouvernement, jeta et affermit les fondements des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale¹⁶ ». Il y eut certes quelques entreprises individuelles du côté français, et l'on peut penser à Jacques Cartier au Canada, mais les fruits en furent peu nombreux, et surtout ces tentatives furent appelées à rester isolées. Pourquoi ni les souverains ni les sujets ne s'impliquèrent-ils donc dans de tels projets ? L'analyse des conditions

¹⁴ *Ibid.*, chap. 164, OCV, t. 26B (2014), p. 26.

¹⁵ *Lettres philosophiques*, éd. Olivier Ferret et Antony McKenna, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 98.

¹⁶ *Essai sur les mœurs*, chap. 167, OCV, t. 26B, p. 66.

générales qui sont celles des États fournit encore une clé explicative que Voltaire met constamment en avant, tant dans l'*Essai sur les mœurs* que dans le *Précis du siècle de Louis XV* :

Quelle est la raison de cette supériorité continuelle ? N'est-ce pas que les Anglais ont un besoin essentiel de la mer, dont les Français peuvent à toute force se passer, et que les nations réussissent toujours, comme on l'a déjà dit, dans les choses qui leur sont absolument nécessaires¹⁷ ?

La réflexion générale mêle donc à la fois les contraintes extérieures, telles que les conditions climatiques et géographiques, et les contraintes intérieures, propres aux États, qui dépendent de leur gouvernement ou bien encore de leur religion, et des mentalités que ceux-ci façonnent. Si le règne de Louis XIV a tenté de rétablir l'équilibre avec l'Angleterre, et si les initiatives de son ministre Colbert ont prouvé à l'aristocratie française « que le commerce ne déroge pas, puisque les plus grandes maisons s'intéressaient à ces établissements, à l'exemple du monarque¹⁸ », la France n'a pu, en raison même de toutes ces conditions qui n'étaient pas réunies, revenir à la hauteur de ses concurrents. Distancée sur le terrain des échanges commerciaux, la France perd aussi du poids dans les rapports de forces internationaux, dans une double logique interdépendante que démonte l'analyse historique.

GUERRE ET COMMERCE

Les remarques de Voltaire relatives au rôle du développement du commerce dans la puissance des États présentent bien souvent un aspect ambivalent. Un certain schématisme tend en effet au premier abord à opposer le pacifisme hollandais à une Angleterre belliqueuse, comme le laisse penser la conclusion du chapitre 187 de l'*Essai*, qui s'achève ainsi sur des observations relativement lénifiantes quant au rôle de la Hollande, devenue élément neutre au sein du concert des nations auxquelles elle sert à l'occasion d'arbitre :

[...] elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de Mastricht et d'un très petit et mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières ; on ne l'a point vue s'agrandir

17 *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 35, *OH*, p. 1509-1510. L'allusion renvoie au *Panegyrique de Louis XV* : « l'Angleterre, qui étant si peu de chose par elle-même sans l'empire de la mer, regarde, depuis si longtemps, cet empire comme le seul fondement de sa puissance, et comme l'essence de son gouvernement. Les hommes réussissent toujours dans ce qui leur est absolument nécessaire ; et ce qui est nécessaire à un État, est toujours ce qui en fait la force. » (éd. Janet Godden et Paul H. Meyer, *OCV*, t. 30c [2004], p. 292).

18 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 29, *OH*, p. 966.

depuis la paix de Munster ; en cela plus semblable à l'ancienne république de Tyr, puissante par le seul commerce, qu'à celle de Carthage qui eut tant de possessions en Afrique, et à celle de Venise qui s'était trop étendue dans la terre ferme¹⁹.

294

L'idée d'une puissance seulement défensive ne tient cependant pas véritablement face aux faits ou aux documents rassemblés par l'historien dans les pages précédentes. Outre les comptoirs et colonies de commerce fondés en Inde, parfois au détriment des autres nations européennes, le Brésil fait l'objet d'une conquête dans la première moitié du XVII^e siècle. Les Compagnies hollandaises des Indes sont donc le fer de lance d'une stratégie agressive visant à asseoir une puissance dans le domaine tant commercial que maritime. « On vit avec étonnement, par les registres de cette compagnie [des Indes occidentales], qu'elle avait, dans ce court espace de temps [de 1623 à 1636], équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cent quarante-cinq aux Espagnols²⁰ ». Si la rivalité entre Espagnols et Hollandais s'explique évidemment par leur passé commun, il n'y a pas de raison pour que cette logique ambiguë qui fait des compagnies de commerce l'un des éléments du rééquilibrage entre les puissances ne caractérise pas plus largement l'ensemble des nations européennes.

Dans les rivalités qui opposent la France à l'Angleterre, la nouveauté du XVIII^e siècle réside dans l'exportation des terrains de l'affrontement : « la France ni l'Espagne ne peuvent être en guerre avec l'Angleterre, que cette secousse qu'elles donnent à l'Europe ne se fasse sentir aux extrémités du monde²¹ ». Le désavantage de la France est alors patent : non seulement elle souffre d'un retard dans le domaine de la marine que la politique volontariste de Louis XIV n'a pas su combler, mais la géographie des conflits l'oblige à se défendre tant sur terre que sur mer, quand l'Angleterre peut concentrer ses efforts sur ce dernier terrain. Le récit de la guerre de Sept Ans fait tout particulièrement apparaître le déséquilibre entre les deux nations, que l'on regarde du côté du Canada, où la perte de Louisbourg fait l'objet du chapitre 28 du *Précis du siècle de Louis XV*, ou du côté de l'Inde, avec la perte de Pondichéry relatée au chapitre 29. La Compagnie française des Indes, dont l'historien remarque, non sans une pointe d'ironie peut-être, qu'elle avait « beaucoup de vaisseaux, de commis, de directeurs, et

¹⁹ *Essai sur les mœurs*, chap. 187, *OCV*, t. 26c (2015), p. 194-195.

²⁰ *Ibid.*, p. 193.

²¹ *Histoire de la guerre de 1741*, chap. 25, éd. Jacques Maurens, Paris, Garnier Frères, coll. « Classiques Garnier », 1971, p. 271 ; repris dans *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 27, *OH*, p. 1454. « Dès qu'on tire un coup de canon en Flandres, il retentit en Amérique et à la côte de Coromandel » (*Défense de Louis XIV*, éd. Myrtille Méricam-Bourdet, *OCV*, t. 71c [2013], p. 259).

même des canons et des soldats²² », fait les frais de ces défaites, qui ont un impact sur les territoires de ses comptoirs, sur les vaisseaux, et sur les richesses commerciales qu'ils transportent. Le récit voltairien donne alors l'impression d'une fatalité qui s'acharne sur les Français, bien que l'amorce qui ouvre le récit ait entre les lignes avancé une explication mettant en cause le soutien de la métropole à ses établissements éloignés : « Louisbourg est une place qui pouvait se défendre, et rendre tous ces efforts inutiles, si on avait eu assez de munitions : mais c'est le sort de la plupart des établissements éloignés, qu'on leur envoie rarement d'assez bonne heure ce qui leur est nécessaire ». Une fois la ville prise, le sort paraît s'en mêler et livrer de pauvres navires sans défense : ses vaisseaux transportant les pelleteries du Canada « venaient souvent mouiller à Louisbourg. Deux gros vaisseaux de la compagnie y abordent immédiatement après sa prise, et se livrent eux-mêmes »²³. De quoi renforcer un peu plus une marine anglaise dont Voltaire détaille les effectifs afin de mieux faire sentir le caractère inéluctable de la défaite française, alors qu'il note laconiquement quelques chapitres plus bas que « depuis la prise de la ville et du fort de Chandernagor [en 1758], les Anglais ne cessèrent de ruiner le commerce des Français dans l'Inde²⁴ ».

Les démêlés anglo-espagnols font évidemment apparaître les mêmes ressorts, sachant que les enjeux sont certainement plus intéressants d'un point de vue commercial pour les Anglais étant donné la plus grande puissance des Espagnols dans le domaine. L'analyse ne sépare jamais véritablement l'exposé des manœuvres terrestres de la mise en valeur des ressorts plus secrets qui animent les opérations aux yeux de l'historien : l'Angleterre joue dans les conflits du XVIII^e siècle « un rôle principal et par l'intérêt de l'équilibre qu'elle affectait toujours de tenir et par celui de son commerce, intérêt plus réel et plus sensible²⁵ ». L'analyse montre que l'Angleterre cherche à préserver une balance des forces qui lui soit favorable, mais aussi qu'« un intérêt plus couvert était le but du ministère de Londres. Il voulait forcer l'Espagne à partager le commerce du Nouveau Monde²⁶ ». Les analyses de l'*Histoire de la guerre de 1741* souvent reprises dans le *Précis du siècle de Louis XV* démontrent toutes comment le commerce est l'un des enjeux essentiels des différends européens, et Voltaire fait

22 *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 29, OH, p. 1470.

23 *Ibid.*, chap. 28, p. 1463.

24 *Ibid.*, chap. 35, p. 1507.

25 *Histoire de la guerre de 1741*, chap. 6, éd. cit., p. 50. Voir *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 4, OH, p. 1329 : « Tout resta paisible entre les princes chrétiens, si on en excepte les querelles naissantes de l'Espagne et de l'Angleterre pour le commerce de l'Amérique », qui « commençaient à se faire sur mer une guerre plus ruineuse que les droits qu'elles se disputaient n'étaient avantageux ».

26 *Histoire de la guerre de 1741*, chap. 6, éd. cit., p. 57 ; *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 8, OH, p. 1347.

preuve d'une certaine mauvaise foi dans la polémique qu'il mène à ce propos avec La Beaumelle dans son *Supplément au Siècle de Louis XIV* paru en 1753 :

Apprenez que c'est le comble de l'impertinence de dire que « toutes les guerres d'aujourd'hui sont des guerres de commerce » ; qu'il n'y a eu que celle de l'Angleterre avec l'Espagne en 1739 qui ait eu le commerce pour objet ; que jamais la France n'en a eu jusqu'ici aucune de cette nature ; que les guerres pour les successions de l'Espagne et de l'Autriche étaient d'un genre un peu supérieur²⁷.

296

Si le commerce n'est que rarement le premier moteur des conflits, toutes les analyses de Voltaire démontrent cependant qu'il devient l'un des nerfs essentiels de la guerre, ne serait-ce que par les richesses qu'il procure, comme le démontre encore le récit de l'expédition de l'amiral Anson autour du monde, qui témoigne sans ambages de la violence des entreprises destinées à asseoir la puissance anglaise, aussi bien sur les mers par l'arraisonnement des navires espagnols que dans les nouveaux territoires dont les Anglais prennent possession à main armée. Mais « le propre des Anglais [étant] de mêler le négoce à la guerre²⁸ », il n'y a là rien d'étonnant. Les enjeux économiques, plus que territoriaux, expliquent donc les mutations qui affectent la façon dont les Européens se font la guerre au-delà des frontières de l'Europe.

COMMERCE ET POLITIQUE INTÉRIEURE

C'est au sein de ce cadre général qu'il faut comprendre la façon dont Voltaire expose tout ce qui relève de la politique économique de la France au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, où s'effectue une progressive montée en puissance que Voltaire rattache *grosso modo* au règne de Henri IV et à l'action de Sully, évidemment relayée de manière décisive par Colbert dont « le génie [...] se tourna principalement vers le commerce, qui était faiblement cultivé, et dont les grands principes n'étaient pas connus²⁹ ». Comme tous les esprits de son temps, Voltaire a dégagé les leçons de la décadence paradoxale de l'Espagne, pourtant plus riche qu'aucune autre nation au monde après la découverte des richesses de

²⁷ *Supplément au Siècle de Louis XIV*, OH, p. 1252. Voir *Le Siècle de Louis XIV[...] nouvelle édition, augmentée d'un très grand nombre de remarques, par M. de La B[eaumelle]*, Francfort, Veuve Knoch et J. G. Eslinger, 1753, 3 vol., t. I, p. 131 : « Aujourd'hui toutes les guerres sont fait[e]s pour les peuples ; car elles sont presque toutes guerres de commerce ». La Beaumelle récusait en fait les explications de Voltaire mettant en cause les intérêts monarchiques (et non étatiques) des guerres.

²⁸ *Histoire de la guerre de 1741*, chap. 25, éd. cit., p. 272 ; repris dans *Précis du siècle de Louis XV*, chap. 27, OH, p. 1455.

²⁹ *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 29, OH, p. 964.

l'Amérique³⁰. Parce qu'elle n'a pas su faire commerce des biens exploités, ni faire fructifier ses fonds par une industrie compétente, et qu'elle a surtout dilapidé ses richesses en achetant à d'autres nations les biens qu'elle aurait pu se procurer elle-même ou en menant des guerres ruineuses, l'Espagne fait figure de contre-modèle. La valorisation de la politique économique de Colbert répond alors en tous points aux bons critères économiques que définit en creux l'analyse du cas espagnol : « par toutes les instructions qui restent de lui, on voit qu'il était persuadé que la richesse d'un pays ne consiste que dans le nombre des habitants, la culture des terres, le travail industriel, et le commerce³¹ ».

Voltaire note donc attentivement les encouragements donnés aux arts qui contribuent à la production de richesses. Les soies, les velours, les glaces, les draps, les tapis, les dentelles, la faïence, le cuir sont autant de manufactures passées en revue dans *Le Siècle de Louis XIV*. Il s'agit certes de biens faisant partie du commerce du luxe, mais qui n'appauvrissent pas la nation dès lors qu'ils ne sont pas achetés à l'étranger mais directement fabriqués en France, contribuant ainsi à faire circuler les espèces. C'est au contraire « le défaut de circulation [qui] fait languir le royaume³² », ainsi que les mesures prises pour réprimer le luxe sous prétexte de diminuer les dépenses, mesures qui ne servent à rien car elles « diminue[nt] l'industrie et la circulation » et ne sont bonnes « qu'à une nation qui paie son luxe à l'étranger »³³. Ces productions, également vendues aux autres États, font enfin affluer l'or et l'argent de l'étranger. Bien que l'expression n'apparaisse pas dans *Le Siècle de Louis XIV*, le concept implicitement présent derrière l'appréciation d'une telle politique est celui de l'excédent de la « balance du commerce »³⁴, que favorisent aussi bien les exportations de produits manufacturés que l'importation de denrées devenues indispensables par des compagnies de commerce françaises plutôt que par des compagnies étrangères. Le dernier maillon de cette politique est en effet constitué par les compagnies de commerce bénéficiant d'un exclusif commercial, fondées sous Louis XIV, et qui se trouvent dangereusement mises dans la tourmente à la fin des années 1760 par les penseurs de tendance libérale, parmi lesquels figurent notamment les physiocrates. Pour Voltaire,

30 Pour une analyse détaillée des causes de l'effondrement de l'Espagne, que Voltaire reprend aux économistes de son temps, voir Myrtille Méricam-Bourdet, *Voltaire et l'écriture de l'histoire : un enjeu politique*, SVEC 2012:02, chap. 9, p. 215-218.

31 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 30, *OH*, p. 987.

32 *Ibid.*

33 *Ibid.*, p. 988.

34 L'expression apparaît dans *l'Essai sur les mœurs* (chap. 182, *OCV*, t. 26c, p. 131) et dans divers textes réfléchissant à la politique économique de la France (*Lettre à l'occasion de l'impôt du vingtième*, 1749 ; *Dialogue entre un philosophe et un contrôleur général des finances*, 1750 ; *L'Homme aux quarante écus*, 1768 ; *Questions sur l'Encyclopédie*, articles « Économie » et « Fertilisation », 1771).

les exigences de la balance commerciale expliquent l'encouragement prodigué aux armateurs par l'exemption de taxes, car jusqu'alors « les Anglais, et encore plus les Hollandais, faisaient par leurs vaisseaux presque tout le commerce de la France³⁵ ». La même logique justifie les privilèges accordés aux compagnies de commerce, contestés par ceux qui voient dans le commerce du luxe fait avec les Indes la source de l'appauvrissement de l'État. L'approche pragmatique de Voltaire apprécie au contraire de tels établissements rendus nécessaires par les nouveaux besoins que se sont créés les Français :

298

Avant ce temps il fallait que le luxe de la France fût tributaire de l'industrie hollandaise. Les partisans de l'ancienne économie, timide, ignorante, et resserrée, déclamèrent en vain contre un commerce dans lequel on échange sans cesse de l'argent qui ne périrait pas contre des effets qui se consomment. Ils ne faisaient pas réflexion que ces marchandises de l'Inde, devenues nécessaires, auraient été payées plus chèrement à l'étranger. Il est vrai qu'on porte aux Indes orientales plus d'espèces qu'on n'en retire, et que par là l'Europe s'appauvrit. Mais ces espèces viennent du Pérou et du Mexique, elles sont le prix de nos denrées portées à Cadix, et il reste plus de cet argent en France que les Indes orientales n'en absorbent³⁶.

L'argumentation ici reprise du *Siècle* – qui constitue un ajout de l'édition de 1768 – est une constante des années 1760, et se retrouve aussi bien dans la *Défense de Louis XIV* parue en 1769 en réponse aux critiques des physiocrates de la politique colbertiste exprimées en particulier par Dupont de Nemours dans les *Éphémérides du citoyen*³⁷, que dans les *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs* de 1763. Sur ce plan, la ligne d'analyse de Voltaire ne varie pas d'un iota et l'on pourrait indifféremment citer tel ou tel de ces textes à l'appui de la démonstration. Voltaire se cantonne d'ailleurs à cette argumentation logique d'ensemble, et refuse – ou peut-être se montre incapable – d'entrer dans le détail des comptes auxquels se livre Dupont de Nemours dans la contestation qu'il mène contre Necker, calculs qui démontrent au contraire qu'il aurait été moins coûteux de se fournir grâce aux marchands étrangers plutôt qu'au moyen de la compagnie nationale³⁸. Mais en 1769, Voltaire finit par en faire une question d'orgueil national : « Qu'on se transporte dans ces temps de gloire et d'espérance ; qu'on juge si on aurait été bien venu à dire

35 *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 29, OH, p. 964-965.

36 *Ibid.*, p. 965.

37 Voir Vincent de Gournay, *Observations sur le rapport fait à M. le contrôleur-général, par M. de S*** le 26 juin 1755, sur l'état de la Compagnie des Indes* ; André Morellet, *Mémoire sur la situation actuelle de la Compagnie des Indes* ; Dupont de Nemours, *Du commerce et de la Compagnie des Indes*.

38 On se reportera pour le détail de l'analyse à l'introduction de la *Défense de Louis XIV*, éd. cit., p. 199-222.

alors aux Français, payez à vos ennemis ce que vous pouvez vous procurer vous-mêmes³⁹ ». Éternel problème du commerce, qui s'il lie les nations, se fait d'abord un nouveau vecteur de la rivalité, et fait en sorte que « les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières⁴⁰ ». Une conclusion s'impose : « il faut être oppresseur ou opprimé ».

Tout convaincu qu'il ait été de la nécessité de se lancer dans la grande aventure du commerce maritime et de défendre les intérêts français sur cet échiquier politique, Voltaire semble avoir tiré de ses analyses géopolitiques des conclusions qui l'ont conduit à réviser quelque peu, dans les années 1770, ses positions sur le succès possible de la France dans le domaine maritime et commercial. En 1773, les *Fragments sur l'Inde* tirent de l'expérience coloniale française un bilan sans aménité : « le génie français n'était pas aussi propre à ces entreprises que le génie attentif et économe des Hollandais, et que l'esprit hardi, entreprenant, et opiniâtre des Anglais⁴¹ ». Quant à la Compagnie française des Indes, elle se trouve sévèrement jugée, Voltaire dénonçant un système à l'origine conçu pour le bénéfice de l'État, mais détourné par les membres actifs de la Compagnie pour leur bénéfice propre : « Presque tous ces vastes domaines, ces établissements dispendieux, toutes ces guerres entreprises pour les maintenir, ont été le fruit de la mollesse de nos villes et de l'avidité des marchands encore plus que de l'ambition des souverains⁴² ». Aux Français donc de revoir leurs exigences, et de se recentrer peut-être sur ce que leur climat peut leur fournir : Voltaire loue les encouragements prodigués par Colbert à l'agriculture et surtout à l'industrie, et critique une politique coloniale agressive qui ne peut qu'être un frein à la puissance de l'État au lieu d'en être le nouveau moteur, comme elle l'est pour l'Angleterre. Si le commerce et une certaine libéralisation des échanges – Voltaire ayant sur ce point emboîté le pas des physiocrates à propos du commerce des grains – sont les pistes à privilégier, encore faut-il les développer dans les limites raisonnables que trace justement l'histoire récente. Le commerce n'est pas fait pour être exercé à main armée, car il n'est alors qu'une nouvelle forme de la recherche d'un empire. La lucidité sur la supériorité acquise par les Anglais depuis le xvi^e siècle incite donc l'historien à prôner une forme de puissance fondée sur l'exploitation des richesses nationales et sur la circulation intérieure. Par son œuvre à Ferney, Voltaire n'est-il pas le nouveau modèle à suivre en la matière ?

39 *Ibid.*, p. 254.

40 *Remarques pour servir de supplément à l'Essai sur les mœurs*, 18^e [19^e] remarque, éd. cit., p. 940.

41 *Fragments sur l'Inde et sur le général Lally*, 1^{re} partie, article 1, éd. Cynthia Manley et John Renwick, *OCV*, t. 75B (2009), p. 62.

42 *Ibid.*, p. 60.

